

Fiche de poste

Intitulé du poste : Directeur(rice) musical(e) de l'Orchestre Junior (conjointement au poste de Directeur(rice) de l'Harmonie de Saint Martin d'Abbat. Cf Fiche de poste)

Missions du poste :

- Direction musicale de l'orchestre junior organisée dans le cadre d'une association de loi 1901. Orchestre à effectif variable, selon effectif de l'École de musique,
- Pour cette mission, tenir compte du niveau amateur des musiciens mais également de l'hétérogénéité du groupe (niveau musical ; âge des musiciens)

Missions musicales :

- Fixer et concevoir librement les objectifs et programmes musicaux pour l'orchestre
- Assurer l'organisation des auditions – concerts – en lien avec l'École de Musique Abbatiennne et/ou l'Harmonie de Saint Martin d'Abbat

Conditions du poste :

- Direction régulière des répétitions
- Répétition hebdomadaire de l'orchestre junior, le vendredi de 19h30 à 20H30 à l'école de musique.
Congé annuel de l'orchestre junior de la première semaine de juillet à la première semaine de septembre
- Les vacances scolaires sont, hors besoin spécifique, sans répétition également
Possibilité de prévoir, en fonction des besoins, des répétitions le week-end ou durant les vacances scolaires, en concertation avec les membres de l'association et les musiciens.
- Assiduité dans la direction de l'orchestre junior.

Compétences requises :

Une expérience en direction d'orchestre serait un plus, mais n'est pas impérative. Compétences musicales pratiques et théoriques indispensables.

Cette fiche de poste sera lue en conseil d'administration, après la nomination de/de la directeur(rice) musical(e) ; et paraphée ainsi que datée conjointement, avec la mention « bon pour accord », par le président de l'association Harmonie de Saint Martin d'Abbat et le/la nouveau(elle) directeur(rice) musical(e).

Contactez directement la Présidente : Lucie Bérault : 0763972212
ou par mail à : harmoniesma@gmail.com

La Présidente de l'Harmonie de Saint Martin d'Abbat,

Le/la directeur(rice) musical(e),